

Informations relatives au remboursement par SCOR SE de 63,6 millions d'euros d'obligations subordonnées perpétuelles en circulation

SCOR SE (la « **Société** ») annonce le remboursement de 63,6 millions d'euros d'obligations subordonnées à durée indéterminée à taux fixe réinitialisable émises le 1er octobre 2014 (ISIN : FR0012199123) et restant en circulation¹ (les « **Obligations** ») conformément aux modalités (*terms and conditions*) des Obligations figurant dans le prospectus en date du 29 septembre 2014 (les « **Modalités** »).

Le remboursement anticipé des Obligations a fait l'objet d'une autorisation préalable de l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation.

Conformément à la Modalité 6.9 (*Cancellation*) des Modalités, l'ensemble des Obligations ainsi remboursées seront annulées.

*

* *

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 20,1 milliards d'euros de primes en 2024. Représenté à travers 37 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 150 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse

Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Thomas Fossard
InvestorRelations@scor.com

Retrouvez-nous sur

[LinkedIn](#)



Certifié avec **wiztrust**

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

¹ Le remboursement des Obligations fait suite à l'offre de rachat réalisée en décembre 2024 ayant permis à la Société de procéder au remboursement de 186,4 millions d'obligations subordonnées de la même souche obligataire – voir : [Succès de l'offre de rachat de titres obligataires super subordonnés RT1 pour un montant de 186,4 millions d'euros | SCOR](#)